



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*23016601\*

le,

Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers

25 JAN. 2023

Le greffier  
Greffé

N° d'entreprise : 0449 973 003

Nom

(en entier) : **REMONDIS Stavelot**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Route de l'Eau Rouge 3, 4970 Stavelot, Belgique****Objet de l'acte : Nonimation d'un administrateur**

Il ressort des décisions écrites d'actionnaire unique en date du 12 janvier 2023 que :

1.L'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Jonathan Vander Velde comme administrateur de la société, à partir du 1er janvier 2023, et ce pour une durée de 6 ans. Son mandat sera non rémunéré.

Conformément l'article 10 des statuts de la Société, le conseil d'administration représente la Société à l'égard des tiers et en justice, en tant que demandeur ou défendeur. La Société est également valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, en tant que demandeur ou défendeur, par deux administrateurs agissants conjointement, sauf si l'assemblée générale leur a donné le pouvoir d'agir séparément.

2.Dès lors, partir du 1er janvier 2023, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Benjamin Bjorn ;
- La société à responsabilité limitée « LTC&I », avec pour représentant permanent Monsieur Stefaan Pillen;
- La société à responsabilité limitée « TB Connect », avec pour représentant permanent Monsieur Tom Braeckman ;
- Monsieur Jonathan Vander Velde

3.L'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Tom Braeckman et Monsieur Stefaan Pillen, chaque un agissant individuellement, en qualité de mandataire spécial afin de compléter et signer les formulaires de publication et assurer le dépôt de tous documents nécessaires au greffe du tribunal compétent en vue de la publication des décisions aux Annexes du Moniteur belge et la modification de l'enregistrement de la Société dans la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme,  
Signé,  
Tom Braeckman  
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).